



Engagées dans des tentatives désespérées de manipulation de la presse et de l'opinion publique, certaines personnes tapies dans l'ombre activent des réseaux mafieux pour torpiller la procédure inscrite au Tribunal criminel spécial (TCS).

Une presse aux abois, avide de sang et de buzz ! C'est désormais le levier de la désinformation que les ennemis de Edgar Alain Mebe Ngo'o semblent avoir activé pour noircir davantage le dossier de l'ex MINDEF et l'enfoncer davantage dans les profondeurs abyssales d'une procédure judiciaire qui s'achemine déjà à plus de deux ans. Les dernières productions de certains journaux à gage, viennent confirmer la thèse selon laquelle des mains noires seraient à la manœuvre dans le funeste dessein de couler l'ex MINDEF . Las des revers, des coups d'épée dans l'eau et du chantage dont ils sont passés maître dans l'art, ces escrocs d'un autre genre pourtant conscients que le dossier pour lequel l'ex MINDEF a été traduit devant le TCS est juridiquement vide et que le parquet ne parvient pas à rapporter les preuves des accusations de détournement portées contre lui, continuent de pomper des articles mensongers et de polluer la toile, donnant l'impression que l'ex haut commis de l'Etat est effectivement poursuivi devant la justice française.

Or, suivant le réquisitoire de renvoi du parquet de Paris, qui est à en croire certains hommes de droit, un acte par lequel le parquet fait ses réquisitions au juge instructeur, le procureur de la République, il apparaît clairement que la justice française n'a jamais ouvert d'enquêtes contre Edgar Mebe Ngo'o. Bien au contraire, depuis mars 2019, l'ancien patron de la Défense est en détention avec son épouse et trois autres co-accusés pour de graves accusations de détournements de fonds publics évalués à plus de 223 milliards Fcfa et autres chefs d'accusation. Après plus de 18 mois d'information judiciaire, les mis en cause ont été renvoyés devant le TCS où les débats se déroulent en audiences publiques. Pour rappel, Mebe Ngo'o a déjà été entendu lors des séances d'Examination in Chief, de Cross Examination et re Examination.

Convention de prêt Cameroun-Chine

Après l'accusé Maxime Mbangue qui s'est rétracté sur toutes les accusations portées contre ses co-accusés, le Tribunal auditionne actuellement le Colonel Ghislain Joël Mboutou, en attendant le passage de Victor Emmanuel Menye et madame Mebe Ngo'o. Tout le monde a pu constater qu'aucune des accusations portées contre le natif du département du Dja et Lobo n'a pu être établie, en dépit du résultat des commissions rogatoires internationales envoyées en France, en Belgique et au Maroc. Cas notamment de deux détournements allégués et imputés à l'ancien MINDEF qui, d'après des observateurs avisés, relèvent de l'impossible et du procès en sorcellerie. D'une part l'infortuné est accusé d'avoir détourné la somme faramineuse de 196 milliards 198 millions Fcfa représentant le montant intégral d'une Convention de prêt signée par les Etats du Cameroun et de la République populaire de Chine. Auquel cas deux questions essentielles pourraient se poser : l'Etat chinois a-t-il livré à l'Etat du Cameroun l'intégralité des matériels militaires prévus par la Convention pour l'équipement de l'armée camerounaise ?

Mieux, si la thèse du détournement était confirmée, pourquoi la Caisse autonome d'amortissement (CAA), sous la double autorité du ministère des Finances (tutelle technique) et du ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (signataire de la Convention financière Ndlr), continue-telle à rembourser le prêt ? D'autre part, Mebe Ngo'o est par ailleurs accusé d'avoir détourné, à travers la passation de marchés publics spéciaux plus de 26 milliards Fcfa. Lors de son passage devant le Tribunal, le haut commis et ses Avocats ont méthodiquement démontré le caractère régulier de la passation desdits marchés publics spéciaux. Laquelle a rigoureusement respecté le rôle dévolu par la législation et la réglementation en vigueur, aux différents acteurs institutionnels intervenant dans la chaîne de la commande et de la dépense publiques.

Zéro accusation en France

Le procès MAGFORCE se déroulant également en France, le Parquet de Paris vient d'émettre un réquisitoire définitif de non-lieu et de renvoi devant le Tribunal de céans neuf personnes dont Mebe Ngo'o ne fait pas partie. En droit, ça veut dire que « Mebe Ngo'o ne fait pas l'objet de poursuites judiciaires en France », pour reprendre certains avocats contactés pour apporter des

éclairages dans cette polémique. Eu égard à ce qui précède, certaines personnes tapies dans l'ombre mais clairement identifiées pour leur obsession à régler des comptes personnels et à instrumentaliser la presse et l'opinion, veulent établir dans la procédure judiciaire française les accusations contre Mebe Ngo'o qui n'ont pas pu être établies devant le TCS etc.....

L'on comprend mieux pourquoi depuis quelques jours, autant sur les réseaux sociaux que dans les colonnes de la presse locale, le nom d'Edgar Alain Mebe Ngo'o revient plusieurs fois comme un condamné à une peine d'emprisonnement au même titre que tous les autres membres du gouvernement cités dans l'Opération Epervier. Si des médias sérieux et puissant à coup sûr à bonne source, y voient un étai qui se resserre sur l'ancien MINDEF et certains collaborateurs directs, d'autres pseudos informateurs de la presse à gage élaborent des scénarios et les transmet aussi bien aux lanceurs d'alerte sur la toile qu'aux journalistes fouineurs et avides de scoops qui, parfois, les reprennent comme tel, parfois sans la moindre vérification.

Transactions

On se souvient qu'au commencement, l'ancien ministre des Transports était accusé d'avoir reçu des pots de vin de la société française dans les transactions qu'il a menées à cet effet. Des sources bien introduites expliquaient d'ailleurs dès le déclenchement médiatique de cette affaire, qu'il avait apporté sans attendre au président de la République, les explications sur les rapports avec la société MAGFORCE, et la qualité des transactions effectuées à ce propos. Le dossier avait été transmis au ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République Ferdinand Ngoh Ngoh. Et beaucoup d'observateurs du sérail s'étaient rendus à croire, à tort ou à raison, que le rebondissement subite de cette affaire, à cette époque précise où le « vice-dieu » avait vu ses pouvoirs renforcés par le Prince n'était pas fortuit. Tout comme la terrible affaire des équipements militaires en Chine qui semblait intéresser aussi les enquêteurs du TCS que l'on sait généralement qu'ils sont instruits sur les dossiers à traiter.

Un fidèle de Paul Biya

Faut-il interpréter cela comme une guerre de tranchées au sommet de l'Etat ? A coup sûr. On n'a pas fini d'ergoter sur les réseaux d'influence, les manœuvres et les batailles pour le contrôle du Pouvoir. La preuve par 9 avec cette nouvelle affaire Mebe Ngo'o que des affabulateurs annoncent dans les fourches caudines qu'il veut visiblement sacrifier pour des raisons jusqu'ici inavouées. Le rouleau compresseur est en marche, pour dire le moins. Après avoir fait feu de tout bois pour couler l'infortuné, le dossier piétine. Des sources concordantes rapportent que l'objectif de certains réseaux tapies dans l'ombre, est de maintenir l'ex MINDEF au maximum en prison.

Lui, qui, avant de tomber en disgrâce, avait tout d'un homme d'Etat. Au-delà de sa discrétion légendaire sur laquelle il a bâti sa carrière de haut commis de l'Etat, il y'a cette fidélité jamais démentie envers Paul Biya qui le caractérise. Depuis 11 mois qu'il est en attente de jugement, l'homme n'a pas bronché ; il est resté taiseux, choisissant de souffrir en silence et de clamer sereinement son innocence dans cette affaire où plusieurs apparatchiks du régime veulent le voir toucher le fond.

A suivre

Ref: Le Messenger
